



Para-Club les Ailes du Noyonnais

Correspondance - Contact :

Marcel Hénique

1 Square La Fontaine 75016 Paris

Courriel : [marcel.henique@free.fr](mailto:marcel.henique@free.fr)

Tél. 06 12 13 78 98

# Para-Club les Ailes du Noyonnais

## AFFICHAGE des aides club 2016

Validation AG du 27 Février 2016

**Cotisation annuelle membre au club PCAN ..... 30 €**

Incluse lors de la prise de licence fédérale au PCAN

Rien à voir avec la carte terrain, membre club/école EICEPS  
accès à la formation et places avions aux tarifs associatifs (Tarifs hors TVA)

### Détails - Bourses PCAN

**1/ - Aides aux Débutants : Cadets, Juniors (maxi = 25 ans) et Féminines :**

Obtention d'un des brevets écoles A ou B sur Frétoy, (aides cumulables) \_\_\_\_\_ 50 €  
Aides spécifiques aux jeunes en O.A. (voir le club)

**2/ - Aides pour tous : (aides cumulables)**

- Obtention d'une des qualifications suivantes :

B1 - B2 - B3 - Bi4 - B4 - Bi5 - B5 sur Frétoy \_\_\_\_\_ 50 €

(Les brevets BPA, C et D, ainsi que la Wingsuit, ne sont pas concernés)

- Obtention d'un diplôme d'Initiateur Fédéral sur Frétoy \_\_\_\_\_ 200 €

- Aide spécifique en cours de saison : uniquement sur stage ou compétition locale.

**3/ - Aides à la compétition niveau National FFP : Aides spécifiques sur convention.**

**4/ - Formation au monitorat : Aides spécifiques, voir club.**

**5/ - Aides sur les remboursements des locations parachutes sur l'eiceps :**

Toute la saison, clôture au plus tard au 1<sup>er</sup>/12/2016. Maxi \_\_\_\_\_ 160 € sur l'année

**6/ - Aide maintenance parachute personnel, soit 1€ par saut sur l'eiceps.**

Toute la saison, clôture au plus tard au 1<sup>er</sup>/12/2016. Maxi \_\_\_\_\_ 100 € sur l'année

### Modalités des remboursements

1. Faire photocopie :

. Pour les brevets : Carnet de sauts page 1 (identité et photo) et page du brevet obtenu.

. Pour les locations parachutes : Attestation eiceps du nombre de locations.

. Pour la maintenance parachute : Attestation eiceps nombre de sauts sur l'école.

2. Le transmettre au club pour validation par Marcel Hénique :

. Soit par le biais du secrétariat de l'école (mettre dans la case courrier club PCAN)

. Soit directement par courriel adressé à Marcel Hénique.

3. Virement de l'aide financière sur crédit sauts/eiceps de l'intéressé, par Marcel Hénique.

NB : Aide uniquement dans le cadre de l'activité sur notre école de Frétoy le Château.

(Convention de fidélisation et d'entraide entre nos deux associations « PCAN et EICEPS »)

Ces aides s'ajoutent à ceux de la FFP, de la Ligue Picardie et du Comité Départemental de l'Oise.

(Aides aux jeunes, aux féminines, à la compétition, à la formation, etc...). Se renseigner.

### Contacts et renseignements

. Club P.C.A.N. Marcel HENIQUE [marcel.henique@free.fr](mailto:marcel.henique@free.fr) 06 12 13 78 98

. Comité Départemental Oise (CODEPSO) : Alain ROLLET [alrollet@yahoo.fr](mailto:alrollet@yahoo.fr)

. Ligue Parachutisme Sportif de Picardie : Ludivine HERPIN [ludi.herpin@gmail.com](mailto:ludi.herpin@gmail.com)

	<p align="center"><b>Para-Club les Ailes du Noyonnais</b> <u>Président</u> : M. DA SILVA Manuel - 19, rue Belle-Anne 60138 Chiry-Ourscamp - Tél. 06 13 28 88 97 <u>Courriel</u> : <a href="mailto:paraclub.noyon@gmail.com">paraclub.noyon@gmail.com</a> - <u>Internet</u> : <a href="http://www.pcan.fr">www.pcan.fr</a> <u>RNA</u> : n°W603000630 - <u>Siret</u> n° 449 190 099 00019 - <u>APE</u> n° 9312 Z <u>Agréments</u> : <u>DDJS</u> n°99-60 74 - <u>APS</u> n° 06011ET0234 et <u>FFP</u> n°60 19 <u>Siège social</u> : Hôtel de Ville - Bureau des Sports - 60400 Noyon Cedex <u>IBAN</u> : FR76 1562 9026 6400 0201 7980 146 - <u>BIC</u> : CMCIFR2A</p>	
--	---	--